

Le Président
Commission du Développement Régional

Mr Edouard Philippe
Premier Minsitre
Hôtel de Matignon
7, rue de Varenne
75007 Paris

Bruxelles, le 1er Juillet 2020,

Sujet: Mobilisation du mécanisme de protection civile de l'UE pour la Guyane

Monsieur le Premier Ministre,

En Guyane, l'évolution de l'épidémie de Covid-19 est particulièrement préoccupante alors même que le pic épidémique n'est pas encore passé, que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, sans accès à l'eau potable, privé de prise en charge médicale souvent dans des zones très reculées est élevé.

La situation sanitaire actuelle exige de l'État que tout soit mis en œuvre et déployé pour éviter que la catastrophe ne s'aggrave encore, et sauver le maximum de vies.

L'heure est grave : Il est urgent d'agir maintenant, et de tout faire pour la Guyane.

Force est de constater, que les moyens déployés jusqu'ici par l'État en Guyane sont très largement insuffisants. Insuffisants en nombre de lits hospitaliers, insuffisants en nombre de lits en réanimation, insuffisants en respirateurs artificiels, insuffisants en personnel hospitalier soignant et non soignant, insuffisants dans toute la chaîne de secours du dépistage aux soins.

Il semble qu'un véritable hôpital militaire et d'autres types d'unités d'urgence soient nécessaires comme cela est demandé par le Président de la CTG de Guyane, les parlementaires et les élus locaux.

Hier la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin, a fait état devant la représentation nationale, d'un besoin de près de 300 infirmiers et médecins. C'est extrêmement inquiétant.

Cet appel traduit une réalité : la difficulté pour la France de faire face à la situation.

Dans ce contexte, en ma qualité de Président de la Commission du Développement Régional au Parlement Européen, je me permets de vous recommander de bien vouloir solliciter l'assistance et l'aide de l'Union Européenne qui dispose d'un dispositif pour contribuer aux réponses à la situation qui nous préoccupe en Guyane.

Le Corps médical européen a été créé pour pallier le manque important d'équipes médicales qualifiées lors de crises sanitaire. Il a été mobilisé notamment lors de la crise Ebola. Il sera utile en Guyane.

RescEU est une réserve européenne de ressources, qui comprend notamment des avions d'évacuation médicale, ainsi qu'une réserve de matériel médical et des hôpitaux de campagne permettant de faire face aux urgences sanitaires.

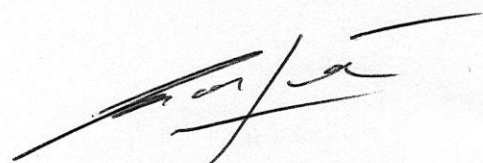
Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) coordonne l'acheminement de l'aide vers les pays touchés par des catastrophes, notamment des articles de secours, de l'expertise, des équipes de protection civile et des équipements spécialisés.

Cet appui de l'Union Européenne a été d'abord pensé pour venir en aide aux pays de l'Union lorsque l'ampleur d'une situation d'urgence dépasse les capacités de réaction propres des États Membres. Il a déjà été activé en Europe dans le cadre du Covid 19. Vous pouvez compter sur mon plein engagement auprès de la Commission européenne pour que la demande formulée par la France trouve aussi vite que possible une réponse favorable.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, je vous demande par ce courrier, d'activer sans délais le mécanisme de protection civile de l'Union pour la Guyane, et demander à ce que le corps médical européen, le dispositif RescEU, le centre de coordination de réaction d'urgence et tout autre dispositif en mesure d'aider soient mobilisés.

Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps. À chaque heure qui passe, de nouvelles vies sont mises en danger.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Younous Omarjee